



## **AVIS PUBLIC**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le règlement « **NUMÉRO 390-2015 IMPOSANT LE PAIEMENT D'UNE QUOTE-PART À LA MRC DE JOLIETTE POUR LE SERVICE DES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2015 ET ÉTABLISSANT LA RÉPARTITION DE LA DÉPENSE AUX MUNICIPALITÉS QUI Y PARTICIPENT** » a été adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Joliette tenue le 26 mai 2015.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

**Donné à Joliette ce 16<sup>e</sup> jour de juin deux mille quinze.**

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Chantal Bédard". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Chantal Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*